

SOCIETE DE GYMNASTIQUE D'HOMMES DE LAUSANNE

Assemblée générale du 18 mars 2020 tenue par correspondance

- Procès-verbal -

1. Pour des raisons sanitaires, covid19 oblige, l'assemblée générale du 18 mars 2020 a été tenue par correspondance

Les bulletins de votes et tous les documents habituels ont été transmis aux membres, soit par courrier électronique, soit par courrier postal. Ils figuraient également sur notre site internet www.gdh.ch. L'ordre du jour, ainsi que la convocation à l'AG ont été communiqués dans la feuille d'information de début mars 2020. Le délai pour le retour des bulletins de votes a été prolongés au 30.04.2020 et c'est ainsi 71 membres qui ont voté et accepté, à la grande majorité, tous les points de l'ordre du jour.

2. PV de l'assemblée générale du 20.03.2019, paru dans le bulletin no 351 de septembre 2019

Accepté sans modification.

3. Admissions : nouveaux membres

Les 8 nouveaux membres, dont deux dames, admis par le comité en 2019 sont :

De Andrade Ana Walcina, Franzolin Roger, Henchoz Jean-René, Magni Patricia, Péquigot Jean-Marie, Rudaz Jean-Claude, Tinguely Paul, Wagner Harold (ré-admission).

4. Démissions, décès

Durant cet exercice, le comité a malheureusement dû enregistrer la démission de 10 membres : Bertholet Jean-Claude, Duflon Jean-Marc, Galley Charly (ancien caissier) Leuenberger Claude, Piguet Jacques, Saugy Alain, Suter Frédéric, Vaney Pascal, Vivian Alain, Zaccaria Jean-Pierre.

5 membres sont décédés en 2019, tous honoraires :

Bonjour René, Estoppey Bernard, Perret Bernard, Pidoux Rémy, président d'honneur, Stalder François.

5. Rapport du président

Le président rappelle la composition du comité et remercie ses membres pour leur travail et leur dévouement. Il remercie également les moniteurs et Raymond Clerc pour la rédaction du bulletin.

a) Etat des membres

Suite aux 10 démissions et 5 décès contre 8 admissions, l'effectif total au 1^{er} janvier 2020 se monte à 126 membres. Ce chiffre comprend 62 actifs et autres et 64 honoraires et autres.

b) Culture physique

Un total de 108 leçons (contre 105 en 2018) ont été offertes à nos membres dans les différentes salles. Ces 108 leçons ont réuni 1901 participants, soit une moyenne de 13.2 participants par leçon (toutes leçons confondues). La moyenne hebdomadaire s'élève à 52.9 participants.

c) Monitorat

Grâce au dévouement de nos moniteurs, nos leçons se sont déroulées régulièrement. Ont fonctionné durant l'année 2019: moniteurs gym –Georges Berset, Jean-Pierre Jaccard, Pierre-Yves Martin, Jean-Luc Porchet, remplaçant : Gérard Christinat – moniteur volley-plaisir – Tobias Schaub.

d) autres activités

D'une manière générale les diverses activités organisées par notre société ont rencontré un certain succès. Leur maintien dépend de l'intérêt qui leur est porté et au dévouement des organisateurs. Elles sont les suivantes :

- Tournois de volley inter-leçons du printemps et du début octobre et celui élargi de novembre à la salle omnisports du Vieux-Moulin, avec les organisateurs de l'Elysée. Cette année, douze équipes se sont affrontées dont deux de la GDH. Beau succès de l'événement annuel le plus important de nos diverses activités, qui en est à sa 14^{ème} édition.
- Bellerive a connu son habituel succès, 7 soirées avec une très belle moyenne de participation de 11.14, soit un total de 78 membres qui ont disputé de sympathiques parties de volley-ball. Un grand merci à Georges Berset et à Pietro Bottoni, son adjoint, pour l'organisation de ces soirées très appréciées.
- Groupe de montagne, son AG a précédé celle-ci. Rapport de M. Monney président, sous point 8.1 de l'ordre du jour.
- Vétérans, voir rapport de A. Guex, point 8.2 de l'ordre du jour.
- Le rallye, voir rapport R. Ischi. point 8.3 de l'ordre du jour.
- Les Cluds, voir rapport E. Dufour, point 8.4 de l'ordre du jour.
- Match aux cartes : pour la première fois organisé à la Brasserie de Chailly. C'est notre ami Raymond Clerc qui a remporté la victoire, talonné par Jean-Pierre Magnin et suivi de Roger Troehler. 16 participants, soit quatre équipes de 4 personnes ont disputé ce tournoi.

e) Associations

Suite à notre démission de l'ACVG en 2006, nous n'avons plus de contact avec les institutions faitières de la gymnastique. Nous restons membres de l'UGL, mais sans participation aux assemblées et aux autres activités.

f) Bulletin et site internet

Le bulletin de septembre 2019 a été le dernier édité selon l'ancienne formule, avec le PV de l'AG séparé. Dès février 2020, il a été remplacé par une convocation/information mise sur le site internet et envoyée par la poste aux 30 membres qui ne disposent pas d'accès informatique. La publicité des annonceurs a été reprise sur le site internet. Les coûts d'expédition restent, mais les frais d'imprimerie tombent, l'impression de la convocation/information pouvant être effectuée par nos soins. Cette dernière est faite par Raymond Clerc, qui est vivement remercié pour son dévouement et son excellent travail effectué pour le bulletin jusqu'à l'année dernière et maintenant pour la convocation.

Notre webmaster, Serge Mailler, gère notre site à la perfection et il y effectue régulièrement de nombreuses améliorations. Allez le visiter sous www.gdh.ch et n'hésitez pas à transmettre à Serge des documents, photos ou commentaires, qu'il traitera dans les plus brefs délais.

En 2019, Serge a créé sous le menu Souvenirs un dossier en mémoire de nos membres décédés qui est très apprécié, allez le consulter. Un grand merci à Serge pour son engagement et son excellent travail.

g) Finances

L'état des comptes est présenté par notre caissier Eric Zimmermann, sous point 6 de l'ordre du jour. La situation financière est préoccupante et nous allons au devant de sérieuses économies. Un grand merci à Eric pour tout le travail accompli à la perfection.

h) Divers

- La provision pour recrutement permet toujours de maintenir l'action « une année de cotisation gratuite » pour ceux qui amènent un nouveau membre.
- Cartes de membres : la carte reçue reste valable. En cas de perte ou de détérioration une nouvelle peut être demandée à A. Guex.

6. Rapport du caissier

Le rapport remis par Eric Zimmermann sur les comptes arrêtés au 31.12.2019 est très détaillé. Ces derniers présentent une perte de Fr. 2'505.90, après une attribution de Fr. 53.0 aux réserves, soit Fr. 120.20 de moins qu'en 2018 (Fr. 2'626.10). Eric relève que depuis plusieurs années notre situation financière reste déficitaire et que nous vivons sur nos réserves. L'effectif de la société diminue régulièrement et par conséquent le montant des cotisations encaissées, seul revenu, alors que les charges restent stables. Une augmentation significative des cotisations va être présentée sous le point 14 de l'ordre du jour. Notre capital au 31.12.2019 se monte à Fr. 18'595.45, les réserves à Fr. 6'343.45 et des fonds divers pour Fr. 4'350.- La fortune s'élève à plus de Fr. 29'000.-, montant qu'il s'agit maintenant d'essayer de maintenir.

7. Rapport de la commission de vérification des comptes

Les vérificateurs des comptes, Luc Mottet et Edmond Wolleb, proposent dans leur rapport à l'assemblée générale d'accepter les comptes tels que présentés. Ce dernier confirme l'exactitude des chiffres et la bonne tenue de la comptabilité.

Les rapports du caissier et de la commission de vérification des comptes ont été acceptés par les votants. Décharge a été transmise à leurs auteurs.

8. Rapport d'activités

Groupe de Montagne : Le rapport de Michel Monney donne un résumé pour l'année 2019-2020. La course 2019 a conduit les participants au barrage d'Emosson par une magnifique journée ensoleillée, dans un superbe paysage avec un programme pour tous les types de marcheurs. Pour la course 2020, du samedi 29 août, dans le val d'Annivier, région St-Luc, chaque membre recevra fin juin le programme détaillé et le bulletin d'inscription.

Groupe des vétérans : Pour 2019/2020, le programme a pu être établi et toutes les courses ont trouvé un organisateur. Remerciements aux valeureux organisateurs : Etienne Dufour, Jean Grégoire, Jean-Luc Porchet, Alex Guex, Georges Berset, Daniel Horn et Tobias Schaub, au caissier Jacques Binggeli et au secrétaire Roland Vinard. Remerciements également aux « adjoints » qui collaborent avec les organisateurs pour la préparation des courses : Georges Frei, Jean-Pierre Gonthier, Jean-Jacques Jaunin, Daniel Bloch, Ernesto Dal Pan, Jacques Roessinger et Raphaël Eggertswyler. En 2019 nous avons enregistré une moyenne de 31 participants contre 34 en 2018. L'état des membres à fin décembre 2019 était de 73 contre 76 fin 2018.

Rallye : Le rapport de René Ischi donne les détails du rallye « Mémorial Bernard Perret » organisé le samedi 5 octobre. 17 participants, dont 4 dames, ont fait le parcours de la gare de Lausanne au restaurant de Dorigny où les attendaient 7 non-marcheurs. Sans nouveaux organisateurs, ce rallye d'automne ne figurera plus dans nos activités.

Les Cluds : 8^{ème} édition du jeudi 30 janvier au dimanche 2 février 2020. Etienne Dufour à la barre, accompagné de Daniel Bloch et Jacques Binggeli. Faible participation de 14 présents contre 18 en 2019. Une météo difficile le vendredi a forcé les organisateurs à déplacer les concours de descente et de fonds au samedi. Les installations des Rasses étant fermées la descente n'a pas pu être organisée. La compétition de fond a pu se dérouler dans des conditions acceptables. C'est Daniel Bloch, qui était aux fourneaux, aidé par Roger Arm et d'autres membres dévoués. Les excellents repas servis étaient dignes d'un grand chef.

9. Election du président

Alexandre Guex accepte d'attaquer sa 14^{ème} année de présidence, n'ayant pas encore trouvé de successeur. Il tient à préciser qu'il renoncera à la présidence, pour raisons d'âge et de santé, remplaçant ou pas, après le 150^{ème} anniversaire de la Société qui aura lieu en 2021, soit lors de l'AG de 2022. Acceptée par les votants.

10. Election des autres membres du comité

Le comité a reçu la démission de Philippe Guex de son poste de secrétaire. Entré à la GDH en 2005, c'est en 2008 qu'il a rejoint le comité, d'abord comme responsable du matériel puis comme secrétaire. Avec Yann Gyongy et David Perrin ils ont relancé le volley-ball en créant le groupe mixte des Z'hums qui a connu de belles années. C'est également eux qui ont mis sur pied le tournoi de volley-ball du Vieux-Moulin, durant 9 éditions et qui réuni encore chaque année 12 équipes-mixtes, dans des matchs de très bon niveau.

Les autres membres du comité ont accepté une réélection, soit :

vice-président : poste à repourvoir – caissier : Eric Zimmermann - secrétaire: poste à repourvoir - sous-secrétaire : Gérard Christinat – webmaster Serge Mailler qui accepte de reprendre la tenue du fichier central d'adresses Dropbox et l'établissement des statistiques, charges exécutées précédemment par le secrétaire – Acceptée par les votants

11. Nomination de la commission de vérification des comptes

Luc Mottet ne pouvant pas être réélu, la commission sera donc composée d'Edmond Wolleb, rapporteur et d'Andreas Steinegger 2^{ème} suppléant, le 1^{er} suppléant, Charly Galley ayant démissionné. Deux nouveaux suppléants ou suppléantes doivent être désignés. Sont proposés comme 1^{er} suppléant Michel Crisinel et comme deuxième suppléant Jean-Frédéric Henchoz. Acceptée par les votants.

12. Nomination des moniteurs

Pas de changement dans le collège des moniteurs. Sont proposés pour une réélection nos fidèles moniteurs : moniteurs-gym, Georges Berset, Jean-Pierre Jaccard, Pierre-Yves Martin, Jean-Luc Porchet, remplaçant : Gérard Christinat, en congé : René Wuethrich. Moniteur volley-plaisir : Tobias Schaub. Acceptée par les votants

13. Nomination de la commission de rédaction du bulletin

Suppression de cette commission, le bulletin ayant été remplacé par la « convocation » ou « bulletin d'information » édité une fois par année vers mi-février. Remerciements à Raymond Clerc pour son dévouement et son excellent travail effectué pour le bulletin durant toutes ces années.

14. Fixation de la cotisation annuelle

Suite au rapport d'Eric Zimmermann et de l'état de la situation financière de la Société, il a été pris, comme première mesure, l'augmentation des cotisations, lors de la séance de comité du 12 février 2020. Nouvelles cotisations : actifs fréquentant le local de Fr. 120.- à **Fr. 140.-**, autres membres actifs de Fr. 60.- à **Fr. 70.-**, honoraires fréquentant le local de Fr. 80.- à **Fr. 110.-** et autres membres honoraires de Fr. 30.- à **Fr. 40.-**. Augmentations acceptées par les votants.

15. Fixation de la contribution annuelle au comité, au caissier et au webmaster

Les indemnités sont actuellement les suivantes :

Fr. 1'000.- pour le comité, Fr. 600.- pour le caissier (Eric fait don de son indemnité à la Société) et Fr. 600.- pour le webmaster, soit un total inchangé de Fr. 2'200.-. Sans secrétaire actuellement, l'indemnité de Fr. 300.- pour le poste ne sera pas versée. Un subside est accordé annuellement aux vétérans (12 courses) de Fr. 1'200.- et au groupe de montagne (1 course) de Fr. 400.-. Pour les moniteurs les honoraires par leçon sont fixés à Fr. 30.-. Lors de la séance de comité de février, il a été envisagé de réduire ces indemnités et subsides, sauf les honoraires des moniteurs, si un équilibre financier n'est pas retrouvé durant l'année en cours. La décision interviendra ultérieurement et les membres seront informés. Acceptation par les votants

16. Proclamation de l'honorariat

Un membre devient honoraire, conformément à l'article 7 de nos statuts. Il s'agit de Victor Butty. Son diplôme lui a été envoyé par la poste avec les félicitations de la Société pour sa longue fidélité.

17. Divers et propositions individuelles

L'année prochaine la Société, fondée le 4 octobre 1871, fêtera son 150^{ème} anniversaire. Sous la houlette de Tobias Schaub, qui a accepté de piloter cette importante manifestation, un groupe de travail composé d'une dizaine de membres c'est déjà réuni à deux reprises pour plancher sur l'élaboration de cette grande fête. Tobias est vivement remercié pour avoir accepté cette lourde charge, ainsi que ses dévoués collaborateurs.

Etienne Dufour fait part que la sortie hivernale des Cluds 2021 se déroulera du vendredi 5 au dimanche 7 février. La réservation du refuge auprès des Amis de la Nature est faite.

Le président n'a reçu aucune proposition individuelle dans les délais.

Lausanne le 29 octobre 2020

le secrétaire ad-intérim : Alexandre Guex